

SPECIAL

Elections CAPL 2007



Ne laissez pas votre avenir vous échapper, votez SNADGI-CGT 43...

Le 4 décembre 2007 tous les agents de la Direction Générale des Impôts (DGI) vont avoir la possibilité d'élire leurs représentants au sein des diverses instances paritaires.

Traditionnellement ces élections drainent plus de 90 % de votants. C'est une preuve que tous nous sommes conscients de leur importance. Le **SNADGI-CGT 43** encourage toujours tous les citoyens à voter chaque fois qu'ils le peuvent. **C'est un droit, mais aussi un devoir**, civilement et professionnellement.

Dans une société où l'individualisme prend trop souvent une part prépondérante, le **SNADGI-CGT** œuvre pour une **lutte** la plus **unitaire** possible.

En effet la force des syndicats repose en grande partie sur la solidarité la plus large entre le plus grand nombre, comme pour les diverses associations de défense des consommateurs. Cela est forcément contradictoire avec l'émergence d'un individualisme qui ne gravite qu'autour de son seul nombril.

Notre époque, celle d'une mondialisation effrénée, se caractérise par un recul sans précédent des conditions de travail sur le plan matériel et surtout humain. La Fonction Publique est présentée comme la principale responsable de l'abyssale déficit de l'Etat Français !!! C'est réducteur, simpliste et faux.

Cela se traduit par une campagne permanente anti fonctionnaires, développée par nos principaux responsables politiques. Elle aboutit à une stigmatisation de nos missions. Cela permet aussi de forts reculs, entre autre en matière de retraite (2003), de protection sociale (2004...), de privatisations diverses (2005) ... et autres joyeusetés.

Il n'est pas rare non plus d'entendre les salariés critiquer le rôle de leurs syndicats. On peut comprendre cette analyse lorsqu'il s'agit de mener un combat global sur des thèmes communs à tous contre certaines dérives en matière de retraite, de protection sociale, de défense des services publics, de pouvoir d'achat qui tous dépassent les sphères corporatistes, générationnelles ou sociales. Le constat au niveau de chaque direction nationale ou de chaque département est plus subtil en matière de lutte syndicale.

Depuis maintenant 6 ans que les **CAPL** ont été mises en place à la DGI, le **SNADGI-CGT**, grâce à toutes ses sections locales, grâce à ses structures régionales et nationales performantes, assure une présence réelle de grande qualité à tous les agents.

Cela n'a pas échappé à ses mandants qui, lors des dernières élections, ont fait progresser le **SNADGI-CGT** de près de **5 %** et ont propulsé notre organisation en tête au MIMNEFI (**29,80 % à la DGI**).

Localement le **SNADGI-CGT 43** est actuellement incontournable. Même si certains feignent, voire affirment que les OS ne servent à rien ou qu'elles sont passives ou acquiescentes à « l'administration », une chose est sûre, les mieux placés pour jauger et avoir un avis autorisé sur nos actions ce sont nos divers responsables. Et eux, croyez nous, ils n'ont pas du tout cette impression et ils n'aimeraient qu'une chose c'est que le **SNADGI-CGT 43** fasse un syndicalisme plus pragmatique, comme ils disent...

C'est en effet une possibilité qui en vaut d'autres. Ces élections vont d'ailleurs vous permettre de directement nous dire **STOP**

ou **ENCORE...**

Si vous doutez encore de l'importance de votre choix, prenez le temps de lire le bilan qui souligne notre omniprésence au sein des diverses instances paritaires locales. Cela éclairera réellement votre chandelle sur nos actions toujours garantes de tous vos intérêts.

Le **SNADGI-CGT 43** attire votre attention sur **l'importance et le devoir de voter**. Après il tirera simplement les conséquences de votre choix qu'il acceptera démocratiquement, comme il vient de le faire dernièrement à un autre niveau.

En tant que citoyen, en temps qu'usager, en tant que fonctionnaire à la DGI exerçant à la DSF 43, **nous adapterons nos actions futures à votre votation du 4 décembre 2007. Le SNADGI-CGT 43 dit ce qu'il fait, l'écrit et essaie avec vous de l'appliquer...**

Alors n'oubliez pas, **allez voter**, votez utile donc **VOTEZ pour un SNADGI-CGT 43 fort**.

**Les candidats présentés par le SNADGI-CGT 43
aux élections pour les CAPL 2007.**



BILAN D'UNE MANDATURE - DSF 43 2004/2007



En mars 2004, lors des dernières élections professionnelles, vous avez choisi vos représentants sur nos listes. Depuis dans toutes les instances où ces derniers vous représentaient, ils n'ont cessé d'œuvrer pour vos intérêts. Ils sont présents en **Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL)**, en **Comités Techniques Paritaires Départementaux (CTPD)**, en **Comités Hygiène et Sécurité Départementaux Inter directionnels (CHS-DI 43)**, en **Comités Départementaux d'Actions Sociales (CDAS)**, dans toutes les commissions annexes (sécurité sociale, services sociaux, commission de réforme...) et dans de nombreuses réunions de travail initiées par notre DSF.

Leur présence active est véritablement garante de tous vos intérêts. Les représentants élus des personnels du **SNADGI-CGT 43** ont depuis 6 ans systématiquement abordé toutes les réunions avec la volonté d'être efficaces, soit en y participant, soit en boycottant. Chaque fois en vous informant de la situation réelle, des prises de positions le plus souvent décidées avec vous lors des **Heures Mensuelles d'Information (HMI)**, de leur déroulement et de leur issue, mais parfois aussi spontanément, ils ont pris leurs responsabilités.

Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) :

Les **CAPL** sont convoquées pour émettre un avis sur tous les actes de gestion touchant à la **gestion individuelle des agents**, notation, affectations locales, sélections diverses, refus temps partiel, discipline, refus Congé Formation...

Lors de ces commissions, **toujours** consciencieusement préparées, vos représentants adoptent une attitude offensive avec le souci de défendre tous les intérêts de chacun. Ils ne laissent jamais la Direction manœuvrer à sa guise et revendiquent fermement toutes les demandes légitimes de ses mandants et plus largement de tous. Aucun agent n'est abandonné sur le bord de la route. Cette position déclenchant parfois l'étonnement de notre Direction. Paradoxalement, il faut noter que nombre de nos collègues, qui ne jugent pas utile d'être syndiqués, bénéficient aujourd'hui très souvent de nos interventions judicieuses, mais il n'est pas sûr qu'ils s'en rendent compte, voire qu'ils le sachent... **Dans ce contexte beaucoup de camarades se posent la question de savoir s'il faut toujours leur apporter notre soutien souvent déterminant.** Ces élections nous donneront une première réponse.

Pour ne citer que quelques exemples de notre efficacité, vous devez savoir que nos interventions ont permis à une très grande majorité des requérants lors des CAPL de notation d'obtenir satisfaction sur leurs appréciations (2005 et 2007 étant réellement exceptionnelles), sachant qu'au niveau de la note les dés sont pipés, entre autre, par le contingentement (que nous dénonçons)... **ce qui ne nous empêche pas de revendiquer et d'obtenir des attentions appelées.** Les agents concernés pourraient en témoigner. Nouveau, un décret vient d'officialiser la suppression de la note chiffrée !!!

Sur les affectations locales, notre connaissance des situations et la maîtrise des règles de gestion nous permet souvent de sensibiliser, voire de contraindre la Direction à revoir sa copie. Pour exemple, aujourd'hui si les ALD et les EDRA peuvent déposer une fiche de souhait c'est grâce à notre demande. Si aujourd'hui nos camarades qui subissent une perte de poste, suite aux suppressions massives d'emplois à la DGI, ont une **garantie à la résidence clairement affirmée**, c'est grâce à nous. A noter que chaque fois qu'il y a restructuration ou fusion avec transfert de personnel (ex. CDI/CDIF) les CAPL doivent être convoquées.

IMPORTANT : Pour la 1ère fois en Hte-Loire, en juin 2006 la DSF refusait 2 demandes de Congé Formation (CF). Notre intervention ferme a permis d'avoir partiellement satisfaction sur 1 dossier et de préparer une suite positive l'année suivante sur le 2ème, non sans mal d'ailleurs !... Sachez aussi que dans un avenir proche même les demandes de temps partiel, entre autre, risquent de poser problème...

Comités Techniques Paritaires Départementaux (CTPD) :

Les **CTPD** sont convoqués pour avaliser tous les actes de gestion touchant au domaine professionnel des agents en matière d'organisation et de fonctionnement, élaboration et bilan des budgets de la DSF 43 (particulièrement important depuis la **LOLF**), plan et bilan sur la **Formation Professionnelle**, restructurations de service (CDI/RECETTE, CDI/CDIF, Pôle Enregistrement...). A ce propos rappelez-vous l'appel, à l'initiative du **SNADGI-CGT 43**, à l'action directe des personnels pour l'envahissement du CTPD qui devait entériner ce pôle enregistrement en 2004. Grâce à votre présence active, grâce à nos interventions, que vous avez pu juger de visu, nous avons obtenu l'abandon du transfert de l'Enregistrement d'Yssingeaux au Puy en Velay. Malheureusement, une complicité active et intéressée, a encouragé notre DSF, de manière opaque, 18 mois plus tard, à abandonner ce service public de proximité.



Un deuxième exemple significatif de la volonté et du dynamisme de vos représentants élus sur la liste du **SNADGI-CGT 43**, c'est le fameux **Schéma Départemental d'Organisation des Services (S.D.O.S. 43)** de décembre 2005. A cette occasion notre DSF voulait tout simplement **imposer entre autre CDI/CDIF** dès le 01/09/2006 et un pôle ICE à la même date. Pas moins de 4 convocations ont été nécessaires. La 1ère a été reportée à la demande du **SNADGI 43** qui n'avait pas toutes ses forces d'action... La 2ème a été boycottée, pour donner le tempo. A la même heure une HMI permettait aux responsables du SNADGI 43 de proposer aux

agents un **plan d'action « coup de poing »** où ces derniers seraient dans un premier temps en 1ère ligne. La 3ème voyait un envahissement de la salle de réunion par une très grande majorité d'agents. A cette occasion et avec entrain, pendant 2 heures, beaucoup d'entre vous ont exprimé vivement tout leur mécontentement. Dans le même temps la très grande majorité des agents des sites déconcentrés débadgeaient en signe de soutien. Les médias locaux et régionaux couvraient de manière très satisfaisante notre action.

Cet engagement collectif et massif incitait notre DSF à promettre un nouveau projet pour le lendemain et la tenue du CTPD. En fin de journée le nouveau projet, qui nous était proposé, était une piètre photocopie de l'initial. Le **SNADGI 43** a alors décidé de durcir encore l'action. Avant la réunion, du lendemain, nous avons proposé à nos collègues du SNUI 43 d'avoir une attitude très ferme et de ne rien lâcher. Après 2 H d'âpres palabres et plusieurs suspensions de séance, nous arrachons que CDI/CDIF ne soit mis en place qu'au 01/12/2007 et que le pôle ICE soit lui aussi abandonné sous sa forme géographique (avec transfert de postes au pôle) pour ne devenir qu'un pôle dédié, donc maintien des 6 postes sur toutes les résidences avec un IDEP qui chapeaute le tout. **Ce sont deux réelles avancées obtenues tous ensemble.**

Cet épisode est significatif du pouvoir qu'ont les agents sur l'application en local des orientations de la DGI. Nous y reviendrons.

Rappelez vous aussi que l'équité n'avait pas été respectée ici, lors de la compensation en temps du **Lundi de Pentecôte 2005**. Grâce à une position très ferme du **SNADGI 43** nous avons obtenu satisfaction, de plus il est aujourd'hui possible de poser une récupération lors des ponts. C'est aussi une avancée réelle obtenue par la pugnacité de vos représentants du **SNADGI 43**. Les responsables de la DSF en sont très conscients. **C'est cela la réalité du terrain.**

Dernièrement **notre engagement direct** a permis d'obtenir la tenue d'une réunion commune, dans le cadre de la mise en place des **Hôtels Des Finances (HDF)**, avec la DSF 43, la DGCP 43, les personnels concernés et leurs représentants. Cette exigence que le **SNADGI 43** a porté, n'était ni évidente, ni acquise, soyez-en certains. Elle va surtout permettre de vous mettre directement au centre de l'action. Il ne sert à rien de toujours affirmer qu'il n'y a rien à faire. Avec des représentants des personnels volontaires, vous pouvez toujours espérer être au centre du débat. Dernièrement nous avons empêché notre DSF de mettre en place la délivrance des extraits de plans cadastraux à Yssingeaux dès le 1er décembre, car il manque du personnel. Grâce à une action déterminée avec les agents locaux et le SNUI nous avons obtenu le renvoi au 1er septembre, alors que tout était a priori plié !! Notre présence au Copil sur la mise en place d'un accueil commun à Brioude a donné lieu à des échanges vifs entre les responsables du SNADGI, la DSF et le responsable local. Cela démontre que notre présence est indispensable pour défendre réellement les intérêts du plus grand nombre...

Comités Hygiène et Sécurité Départementaux Inter directionnels (CHS-DI 43) :

Notre présence effective est active dans cette instance paritaire et essentielle dans cette période où les évolutions des missions et les conséquences des diverses restructurations sont multiples. Les transferts, les fusions et autres rapprochements au sein d'une même administration, voire entre administrations se succèdent à un rythme soutenu. Même les externalisations risquent d'être à l'ordre du jour.

Là encore, **vos représentants élus du SNADGI-CGT 43** ont suivi de près tous les travaux immobiliers. Pour exemple sur le site de Brioude, lors des aménagements de l'ancienne antenne du CDIF pour abriter l'HDI. Nous sommes intervenus directement pour exiger que les agents présents ne subissent pas des conditions de travail dangereuses.

Lors des réunions nous dénonçons systématiquement les conditions de travail qui génèrent trop souvent un stress insupportable pour nous tous. Nous dénonçons, par des déclarations liminaires, cette triste réalité. Le 1er février une **action « coup de poing »** a été organisée à **notre initiative** avec nos collègues du SNUI 43 et FO Trésor lors d'une réunion de travail sur le site de Brioude pour dénoncer les conditions de travail et la désinformation permanente menée par la DGI et relayée avec soin par notre Direction. Le **scélérat PACTE JUNIOR** a aussi été dénoncé officiellement, car il contribue à entretenir la pression sur des jeunes en quête d'un emploi stable. Sans parler de l'aspect **« exploitation »** généré par une rémunération de misère... pour un vrai travail. Dernièrement cette démarche a été renforcée par la décision de la cours d'appel de Paris qui a jugé, le 06/07/2007, que le **Contrat Nouvelle Embauche (CNE)**, grand frère du Pacte, était contraire à la convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) **en estimant disproportionné le délai de deux ans durant lequel un salarié peut être licencié sans motivation.** C'est aussi le cas de ce scandaleux PACTE JUNIOR. Comme pour la mise en place des HDF dans le département, **vos représentants élus sur la liste du SNADGI 43**, n'ont pas regardé passer le train pendant les travaux de rénovation des bâtiments de l'ancienne antenne du CDIF de Brioude. Si vous êtes

renseignés, vous savez qu'ils sont systématiquement intervenus lors des CHS pour exiger que les conditions de travail des agents présents sur le site soient correctes. Ils ont exigé et obtenu qu'ils aient des autorisations d'absences (2 jours) lors des travaux importants. Ils viennent exiger et d'obtenir qu'une commission de suivi des travaux soit mise en place (lors de l'aménagement des locaux à Brioude et au Puy par exemple). Cela est dans l'intérêt de tous, mais n'était absolument pas acquis sans l'investissement important et l'insistance de vos représentants. **C'est cela aussi la vraie réalité.**

Services Sociaux (CDASS-43) :

Notre présence active, là aussi, permet une attention particulière sur les possibilités de loisirs, de santé publique ou de prévention mais aussi d'aides multiples en matière de logements. Ce service inter directionnel développe grâce à la présence d'une assistante sociale une aide réelle en direction des personnes en difficulté. Nous sommes très proches, attentifs et très attachés à tous les services que les permanents sociaux offrent à tous les agents. N'hésitez jamais à les contacter. Nous sommes aussi à votre disposition pour toute aide.

Commissions (Sécu..., réformes, Prud'hommes...) : Nous y siégeons régulièrement dans l'intérêt de tous.



POURQUOI VOTER POUR LE SNADGI-CGT 43
(TOUT SIMPLEMENT POUR EXISTER !...)

Depuis toujours ceux qui ont la chance et surtout la volonté de participer aux Heures Mensuelles d'Information régulièrement, organisées par le SNADGI-CGT 43, seul ou en commun, savent que **nous défendons et encourageons systématiquement l'acte républicain qu'est la votation.**

Ce 4 décembre tous les agents de la DGI ont la possibilité d'exprimer leur choix quant à la façon dont ils ont envie pour défendre tous leurs intérêts. Pour cette mission le **SNADGI-CGT** est une force incontournable et des plus respectables.

A une période délicate où les changements ont été nombreux, il a sans cesse proposé l'action. En 2003 il a été sans ambiguïté à la pointe du combat, avec vous, pour la défense de votre régime de retraite, en 2004 la réforme de la protection sociale a été une de ses priorités. Il s'est, sans cesse, battu pour la défense des services publics de qualité et de proximité. Auprès des agents il a été de tous les combats contre toutes les restructurations imposées sans réelle concertation. Les conditions de travail, le pouvoir d'achat ont été au centre de ses revendications.

Localement le **SNADGI-CGT 43** a œuvré sans relâche pour défendre tous les intérêts d'un service public de qualité et de proximité et tous les intérêts des agents.

Ces dernières années rien ne s'est passé, sans que le **SNADGI-CGT 43** n'intervienne. De très nombreuses actions collectives, souvent décidées en HMI, mais aussi s'il le fallait spontanément ont marqué notre territoire. Pour ne citer que les plus spectaculaires, souvenez vous, la Journée Portes Ouvertes de novembre 2005 qui devait être une apothéose pour la DSF 43. Ils y ont bu le calice jusqu'à la lie. Souvenez vous du **CTPD** sur le **SDOS 2005** où l'équipe de direction a pu évaluer notre détermination commune. D'ailleurs cela a payé comme expliqué plus avant. **Souvenez vous** de l'accueil à l'HDI de l'interrégional, M. Gheux, en février 2005. Plus de 98 % des personnels pour lui demander des explications...

Souvenez vous de la CAPL sur les affectations locales 2007, l'action des représentants du SNADGI 43 a été prépondérante aboutissant au souhait premier des camarades les plus anciens même si l'ancienneté n'a pas été respectée officiellement... Souvenez vous.... Présents dans toutes les instances grâce à votre vote aux dernières élections professionnelles de 2004, vous avez pu constater que les élus du SNADGI-CGT 43 étaient présents partout. Depuis maintenant 6 ans, nous organisons régulièrement des HMI, ou si l'actualité l'exige, comme avant le CTPD sur le SDOS 2005. Dès septembre 2007 nous avons aussi organisé des **HTII** avec les agents du Trésor Public. Régulièrement un compte rendu complet vous est transmis pour rendre compte de nos actions partout où nous siégeons.

Dans une période chahutée où l'action syndicale sera prépondérante dans l'union la plus large, ce 4 décembre vous avez à choisir l'option qui vous paraît la plus opportune pour défendre tous vos intérêts qui se confondent avec les intérêts d'un service public de qualité et de proximité. Le SNADGI-CGT 43 vous offre certaines garanties. Vous avez pu sans peine jauger de ses capacités de propositions et de revendications.

**Pour un syndicalisme engagé, dynamique, transparent et efficient
n'hésitez pas le SNADGI-CGT s'impose.**

LE 4 DECEMBRE VOTEZ SNADGI-CGT 43

